

Un climat d'ouvertures

Jean CECH, 18 Juin 2015

La France accueillera en novembre et décembre tous les décideurs politiques de la planète afin de fixer nos engagements pour le climat. Grand messe ou sommet décisif ?

La COP, c'est l'organe suprême de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Elle se compose de toutes les parties signataires (192 pays) et se réunit chaque année en conférence pour évaluer les avancées en matière de lutte contre les changements climatiques. Elle vise à trouver pour s'entendre sur la manière d'aller de l'avant.

La 21^{ème} conférence (COP21), qui se déroulera à Paris fin 2015, parviendra-t-elle à donner une suite au protocole de Kyoto ?

Un scénario immuable

Les vieux routiers du climat connaissent le scénario par cœur. Les mois qui précèdent ces conférences sont toujours émaillés de déclarations et d'engagements politiques, la main sur le cœur. Cela donne du poids au pays concerné dans les négociations et fait gagner des points au mandataire politique qui s'affirme. Se présenter comme un chevalier blanc du climat ne mange pas de pain et s'avère toujours porteur. En général, tout cela finit par se diluer dans les âpres discussions qui opposent les parties en fin de négociation, les derniers jours ou dans les inévitables prolongements. Et en finale, l'éléphant peut sans dommage accoucher d'une souris, comme à la conférence de Copenhague.

Ceci étant dit, la souris est parfois dodue et bien en chair, comme ce fut le cas dans d'autres COP. Les parties prenantes se sont par exemple accordées sur des décisions importantes telles que la « Passerelle climat de Doha » ou « L'Appel de Lima en faveur de l'action climatique ».

C'est que l'accord final doit toujours se frayer un chemin parmi les attentes et les revendications d'un enchevêtrement inextricable de pays et d'organisations plus ou moins exotiques : de l'Organisation du Traité de la Coopération dans la région de l'Amazonie, au Processus de Téhéran, en passant par le CAPRICOM (Communauté des Caraïbes) ou l'AOSIS (Alliance des Petits Etats insulaires). Le texte est en effet soumis à une myriade de petites entités et groupes de travaux spécialisés. Le tout multiplié par le nombre de pays et de régions concernés. Un vrai casse-tête qui rend les comptes rendus officiels totalement inintelligibles pour le non initié (lire les [Bulletin des Négociations de la Terre](#)).

La COP21 sous de bonnes augures

A l'approche de la conférence de Paris, quelques lignes de forces et « avancées » potentielles semblent déjà se dégager.

La priorité annoncée vise à fixer un accord international qui assurerait (enfin) le prolongement du processus de Kyoto, arrivé à échéance en 2013. En outre, la COP21 ambitionne de limiter à deux degrés le réchauffement climatique.

Elle devrait aussi bénéficier de l'impulsion européenne donnée par le paquet Energie-Climat 2030, adopté en octobre dernier. Ou encore de la décision commune USA-Chine de se fixer des objectifs « ambitieux » – mais non contraignants – en termes de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES).

De plus, la conférence pourra s'appuyer sur la récente déclaration finale du G20 à Brisbane : les 20 pays les plus industrialisés de la planète – qui représentent 70 % des émissions mondiale de GES – ont pris fait et cause pour la lutte contre les changements climatiques. Les signataires s'y engagent à travailler conjointement à un accord final qui pourrait être contraignant. Un bel engagement (au conditionnel) sachant l'hostilité de l'Australie à un tel accord. Mais les objectifs mis sur la table par les pays signataires tiennent actuellement à peine sur une petite centaine de pages. Il va falloir faire des compromis, fixer des priorités et surtout des objectifs chiffrés, ce qui fait frémir nombre de pays et d'organisations.

Les parties prenantes devront également trouver des réponses à la question du partage des efforts entre pays riches et pays pauvres et restaurer la confiance qui s'est largement érodée entre eux, du fait des promesses non tenues. Elles se focaliseront aussi sur le financement des mesures – les 100 milliards du fond vert promis en 2009 –, la relance du marché du carbone (lire notre article [Une nouvelle vie pour le marché européen du carbone ?](#)), l'indécemment subventionnement des énergies fossiles, la question de la prise en charge des dommages dus aux changements climatiques et bien d'autres sujets chauds.

Vu ces enjeux et ouvertures possibles dans les négociations, la société civile se mobilise activement en vue d'une marche citoyenne dans Paris (lire notre interview « [La Belgique doit débloquer son financement climat](#) »).